

zone bleue  
zone bleue

# **RAPPORT ANNUEL**

**2012**

**accueil . informations . orientation  
prévention . réduction des risques  
toxicomanie . Yverdon**

## Comité de l'AFPT en 2012

Président : Jean-Pierre Voegeli, médecin

Trésorier : Gildo Dall'Aglio, directeur du Centre social régional d'Yverdon

Membres du comité :

- Michel Clerc, adjoint de direction au Service de protection de la jeunesse,
- Christine Fauth, pharmacienne responsable à la Pharmacie de la Gare,
- Claude Michaud remplacé par Elisabeth Lacroix, infirmière-chef de site EHNV Yverdon

## Collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue

- Pierre-Yves Bassin, directeur et éducateur, (90%)
- Delphine Ducraux, infirmière (80%)
- Carole Isoz, assistante sociale (80%) (départ 30.06.2012)
- Roméo Jenni, cuisinier (65%) (départ en retraite le 30.11.2012)
- Antonietta Martelli, entretien des locaux (30%)
- José Oberson, éducateur spécialisé (80%)
- Vanessa Oguey, assistante sociale (80%) (depuis le 01.10.2012)
- Michael Thévenaz, cuisinier-éducateur social (80%) (depuis le 01.12.2012)
- Véronique Willommet, secrétaire (30%)
- Fanny Wüst, éducatrice spécialisée (80%) (du 01.09. au 31.12.2012)

## Collaboratrices et collaborateurs extérieures

- Dresse Christiane Meylan, Médecin associée de l'Unité Toxicodépendance d'Yverdon-Les-Bains
- Dresse Ida Kobakhidze, Médecin assistante à l'Unité Toxicodépendance d'Yverdon-Les-Bains

## Stagiaires

- Florence Nava, infirmière, La Source
- Kevin Richard, infirmier, HESAV
- Anna Cimino, diplômée en criminologie

# Le billet du président 2013

L'année 2012 a été marquée par l'investissement important demandé par la création de l'UTAD, unité de traitement des addictions, des changements importants au sein de l'équipe, et des réflexions éthiques pour l'essentiel.

## UTAD

En effet, comme déjà développé dans mon mot de l'an passé, il se peut que vous vous souveniez que Zone Bleue avait été mandaté par la Santé Publique pour mettre sur pied un projet d'évaluation et de prise en charge des dépendances ainsi que de soutien aux praticiens.

Actuellement ce projet est abouti, a été validé par le Conseil d'Etat et se trouve en phase finale de concrétisation.

Madame Christine Panchaud, notre cheffe de projet initiale, a été reconduite dans ses fonctions avec, cette fois, pour mission de piloter la réalisation de ce centre.

Actuellement des locaux sont en recherche avec quelques options intéressantes, le Copil commence à se réunir pour décider des divers engagements à prendre et de la finalisation des dossiers de nomination.

L'unité sera dirigée par un médecin du secteur psychiatrique nord avec la collaboration du directeur de Zone Bleue et d'un médecin somaticien. Ainsi les aspects médicaux psychiatriques, somatiques et sociaux seront bien représentés.

Vu que le secteur psychiatrique fait partie du Département de Psychiatrie du CHUV, cette unité y sera donc aussi rattachée.

Toutefois le ou les assistants sociaux dépendront de Zone Bleue et seront au bénéfice d'un contrat de collaboration avec le CHUV.

Il faut ici remercier Pierre-Yves Bassin, notre directeur, pour la constance et la maîtrise avec lesquelles il a suivi ce projet, et bien entendu Madame Panchaud aussi.

## **EQUIPE ZB**

Nous remercions particulièrement Mme **Carole Isoz** qui a œuvré au sein de l'équipe du 01.07.2001 au 30.06.2012 en tant qu'assistante sociale. Nous remercions aussi M. **Roméo Jenni** qui a travaillé en tant que cuisinier du 01.09.1997 jusqu'à sa retraite au 30.11.2012: Nous leur souhaitons une bonne continuation et nos meilleurs vœux pour la suite.

Madame **Vanessa Oguey**, assistante sociale, a été engagée au 1.10.2012 et Monsieur **Michael Thévenaz**, cuisinier, a débuté son activité le 1.12.2012. Parallèlement, il a le projet de parfaire sa formation à l'ARPIH comme éducateur social.

Nous sommes très heureux de savoir qu'ils ont l'air de trouver du plaisir dans leurs nouvelles fonctions et qu'ils se sentent appréciés.

C'est aussi avec plaisir que je remercie les « anciens » collaborateurs qui ont réussi à bien accueillir les nouveaux venus, à les intégrer et à leur faire une bonne place, tout cela en faisant le tampon dans les remous que cela a créé inévitablement. Bravo !

## **ETHIQUE**

Les différents Centres d'Accueil à Bas Seuil se sont regroupés sous le sigle de CABS dans le contexte d'une coordination vaudoise de ce type de centres.

Cela permet aussi de répondre clairement et de façon coordonnée au principe des quatre piliers entérinés dans la loi après le vote populaire du 30 novembre 2008 en réfléchissant à un cadre de référence en matière de réduction des risques.

Cela a été fait sous la forme d'un excellent travail de synthèse.

## **EVALUATION**

L'IUMSP a rendu son dernier rapport d'évaluation pour la période 2008-2012 sur la prise en charge de la toxicomanie dans le canton de Vaud et en particulier l'adéquation de l'offre par rapport à la demande.

Il est à noter que dans l'ensemble cette adéquation est bonne avec notamment :

- Une augmentation des traitements ambulatoires
- Une diminution des hospitalisations
- Une stabilisation des traitements résidentiels

Toutefois des besoins non-couverts persistent et concernent surtout :

- Le logement et/ou des lieux de vie adaptés
- Des activités occupationnelles et d'intégration sociale
- La mise à disposition de traitements avec prescription d'héroïne médicale pour un petit nombre de patients qui continuent d'injecter malgré un traitement bien conduit,
- La relève médicale et le soutien aux médecins généralistes
- La formation continue pour tous les acteurs du domaine
- Le suivi des patients qui ont réalisé un DCIST.

Cette évaluation doit servir de cadre pour faire évoluer l'offre de Zone Bleue dans le sens désiré.

En dernier lieu, on ne peut se passer de nommer et de remercier les responsables de deux activités importantes de Zone Bleue : la consultation psychiatrique et l'organisation du PPMT.

## **COMITE**

Le Comité lui aussi se renouvelle et nous sommes heureux d'accueillir Madame Lacroix, infirmière aux EHNV, qui remplace M. Michaud que nous remercions pour son engagement.

Monsieur Gildo Dall'Aglio, notre caissier a pris sa retraite, que nous lui souhaitons heureuse, mais il a décidé de garder sa fonction au comité.

Monsieur Michel Clerc nous a fait part de son désir de nous quitter. Nous le remercions vivement pour son engagement pendant toutes ces années et lui souhaitons de belles années.

## **CONCLUSION**

Zone Bleue continue d'être vivant et dynamique, d'adapter son offre au contexte et de rebondir sur les occasions de se diversifier.

Il s'agit là d'un beau dynamisme gage de son avenir.

Avril 2013  
Jean-Pierre Voegeli  
Président

# Rapport de la Direction

## Unité de Traitement des Addictions pour le Nord du canton de Vaud (UTAd)

Au terme d'un intense travail de collaboration avec le Secteur psychiatrique Nord, le Service de la Santé Publique et les partenaires du réseau, notre projet d'Unité de Traitement des Addictions (UTAd) pour le Nord du canton de Vaud a été validé par le Conseil d'Etat. La nécessité de monter une unité spécialisée interdisciplinaire permettant d'assurer à long terme la prise en charge de la toxicomanie dans la région, de soutenir le réseau et de contribuer à la formation des médecins généralistes et psychiatres a été reconnue et soutenue par les Autorités cantonales. Nous sommes reconnaissants de ce soutien, dont vont bénéficier tant les consommateurs de substances illicites que les médecins et intervenants médico-sociaux. Les premières prestations de cette nouvelle Unité pourront être délivrées progressivement au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013, avec une ouverture prévue en été 2013.

S'il a été décidé de séparer les prestations d'accueil et de réduction des risques de Zone Bleue et les prestations médicales et de case management de l'Unité, des modifications dans l'organisation des suivis à Zone Bleue devront néanmoins être opérées. Pas de changement de prestations donc, mais une articulation différente avec le réseau médical, dans la mesure où une partie des futurs patients de cette Unité sont déjà des clients de Zone Bleue.

### Réduction des risques

Sur le front de la réduction des risques, l'accent a été mis sur les prestations internes et la collaboration avec le réseau. En collaboration avec la Dresse C. Meylan, de l'unité toxicodépendances du SPN, les pharmaciens ont été rencontrés pour aborder les questions de substitution et de réduction des risques. Les pharmacies vendent un nombre important de seringues (nettement plus important que dans le reste du canton) et les hôpitaux de la région continuent de mettre à disposition du matériel d'injection en-dehors des heures d'ouverture de Zone Bleue et des pharmacies, tout en réorientant les personnes vers nous. Nous les remercions pour cette collaboration qui permet d'améliorer un peu l'accessibilité à des moyens de consommation propres.

Il n'en demeure pas moins que la couverture en matériel de consommation et en prestations de réduction des risques n'est pas assurée et que les régions excentrées restent peu impliquées. Des problèmes existent tant du côté de Sainte-Croix que dans les communes des districts d'Orbe et de la Vallée de Joux, ainsi que dans la région de Payerne et de la Broye. Ils nous sont relatés par nos clients, par certaines Municipalités, et nous pouvons les observer sur le terrain. Compte tenu des difficultés d'accès au logement rencontrées par les personnes en situation financière et sociale précaire, il est à craindre que la situation s'empire encore et il devient urgent de réfléchir à cette question au niveau régional. A ce titre, nous avons rencontré les Municipaux en charge des affaires sociales des communes de la région d'action sociale Jura Nord vaudois et pouvons espérer que de nouvelles communes participent au financement de Zone Bleue et nous permettent de développer de nouvelles prestations régionales.

## Clientèle

Devant l'afflux massif de personnes en situations précaires et sans logement, nous avons dû recentrer nos prestations sur notre mission première, à savoir l'accueil, la réduction des risques, le soutien et l'accompagnement des personnes toxicodépendantes. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous refusons l'accès à nos prestations à une personne dans le besoin, mais l'incapacité de répondre à toutes les demandes nous y oblige. Il n'en demeure pas moins que d'autres groupes de population devraient pouvoir disposer d'un espace d'accueil, d'orientation et de soutien, comme cela a été développé notamment à Lausanne.

Les changements dans l'équipe d'encadrement, mais également les modifications des problématiques rencontrées nous ont motivés à revisiter notre concept. Les règles, les limites, les droits et les devoirs sont des sujets de réflexion constants qui animent nos colloques. La gestion de la violence s'avère plus que jamais un thème central, non seulement pour assurer la sécurité du lieu, des collaborateurs et des usagers, mais également pour durer.



## Equipe

Mme Carole Isoz, assistante sociale et M. Roméo Jenni, cuisinier, ont tous deux quitté Zone Bleue en 2012, après plus de 10 ans de collaboration. Chacun à sa manière ils ont marqué la vie de notre institution, les collègues et les usagers, et nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour le travail accompli durant toutes ces années.

Nous avons le plaisir de collaborer désormais avec Mme Vanessa Oguey, assistante sociale et avec M. Michael Thévenaz, cuisinier – éducateur social. Fanny Wüst a, pour sa part, assuré l'intérim en tant qu'éducatrice spécialisée.

Le départ à la retraite de notre cuisinier a été pour nous l'occasion de repenser le fonctionnement de ce secteur et d'envisager le développement d'ateliers d'occupation autour de la cuisine et d'intégrer nos usagers dans la réalisation des repas.

Zone Bleue continue d'être un lieu de formation reconnu et apprécié par les HES en travail social et en soins infirmiers et par les étudiants. Plusieurs étudiants effectuent chaque année un stage dans notre institution. De nombreux autres étudiants et professionnels viennent visiter l'institution et passer quelques jours parmi nous pour découvrir ce secteur.

Il me plaît à relever année après année la qualité du travail accompli par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Zone Bleue qui, dans un contexte souvent tendu, où le sentiment d'impuissance se rappelle à nous, offrent un accueil et des prestations de qualité. Un tout grand merci à toutes et à tous !

## Perspectives 2013

La mise en place concrète de l'Unité de Traitement des Addictions constitue la priorité. Zone Bleue en assurera une partie de la Direction.

La Coordination des Centres d'Accueil à Bas-Seuil (CABS) a produit un premier document conceptuel qui définit nos bases d'une politique de réduction des risques. Le travail doit se poursuivre et la collaboration entre les 4 centres du canton s'intensifier, aussi bien au niveau opérationnel qu'au niveau des

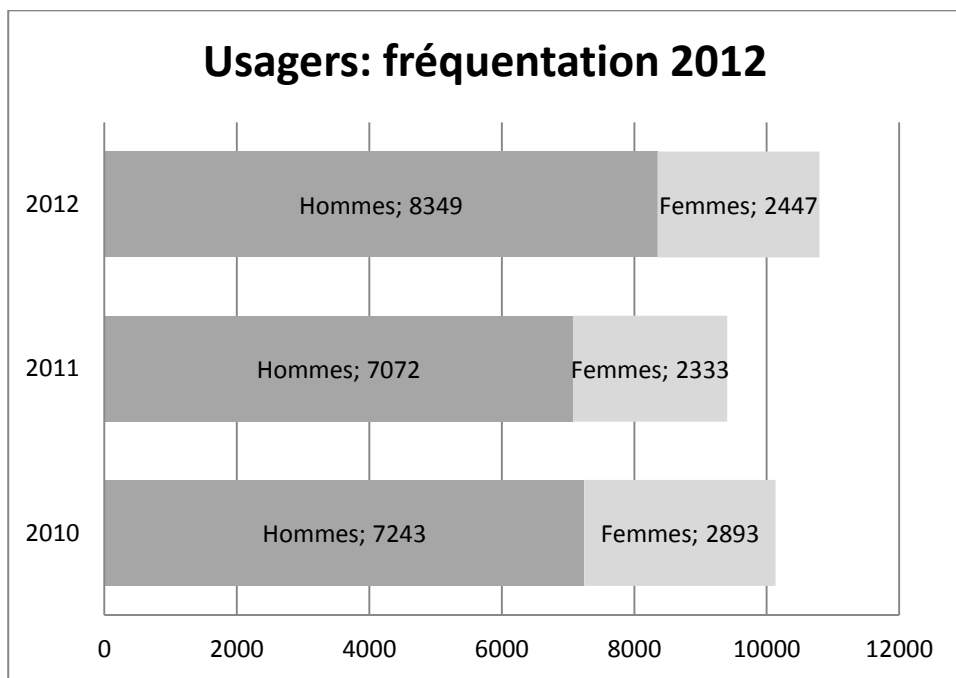
comités. La réflexion doit notamment porter sur l'articulation entre les 4 piliers de la politique drogue, principalement entre la réduction des risques, le traitement et la répression.

A l'interne, 2013 sera également marqué par la poursuite de la réorganisation de la cuisine et le développement des activités occupationnelles.

Avril 2013  
Pierre-Yves Bassin, Directeur

# L'année 2012 en quelques chiffres

**11'589 contacts** en 2012, dont 10'796 contacts avec des usagers.  
Cela représente **47.4 personnes par jour** d'ouverture, dont 44.2 usagers.



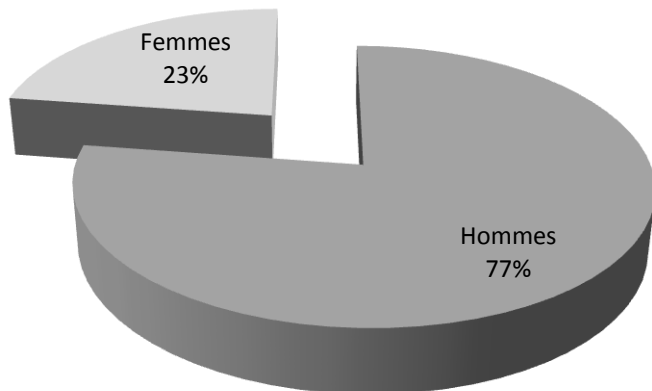
Les 11'000 contacts annuels avec des usagers de drogues constituent environ 250 personnes différentes. 50% d'entre elles sont domiciliées dans la région de l'action sociale Jura Nord-vaudois, 31% résident en-dehors de cette région et 19% sont sans domicile fixe ou sans domicile connu.

Comme source de revenu, 59% d'entre eux vivent du Revenu d'Insertion, 35% de prestations de l'Assurance Invalidité, alors que seuls 6% bénéficient du revenu d'une activité lucrative.<sup>1</sup>

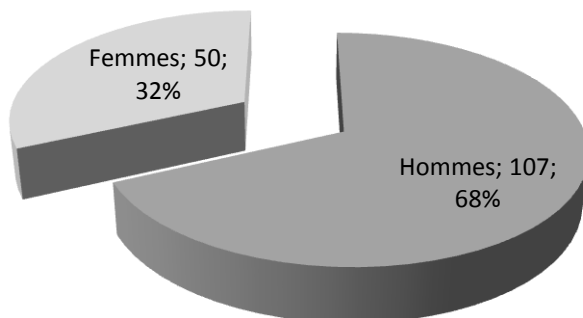
<sup>1</sup> % calculé sur la base de 123 usagers pour lesquels nous disposons de cette donnée

La notion de « bas-seuil » définit les conditions d'accès au centre et aux prestations. Afin de garantir un accès facilité, l'anonymat des personnes est garanti et aucun dossier n'est constitué.

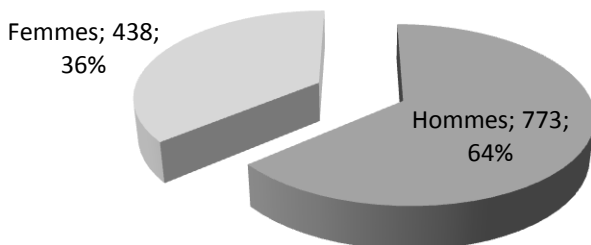
## Répartition homme-femme



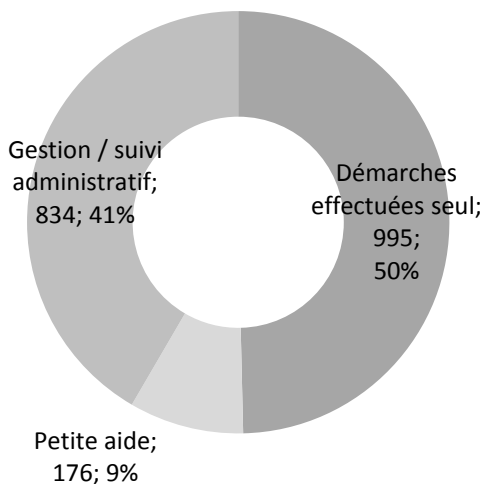
## 157 nouveaux usagers



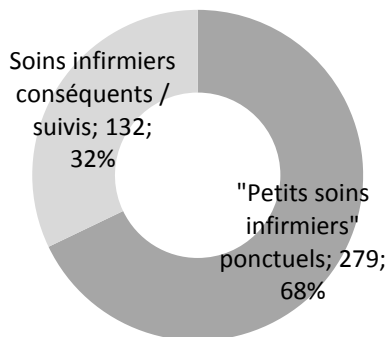
## 1211 entretiens socio-éducatifs à visée thérapeutiques avec les usagers soit 5 par jour



## 2005 démarches administratives soit plus de 8 par jour



## 411 soins infirmiers à Zone Bleue soit presque 2 par jour



**3'883 repas** servis, et près de **400 dépannages**, sous forme de cornets alimentaires

**840 lessives et soins corporels**, soit 3.5 par jour

223 passages d'enfants de nos usagers

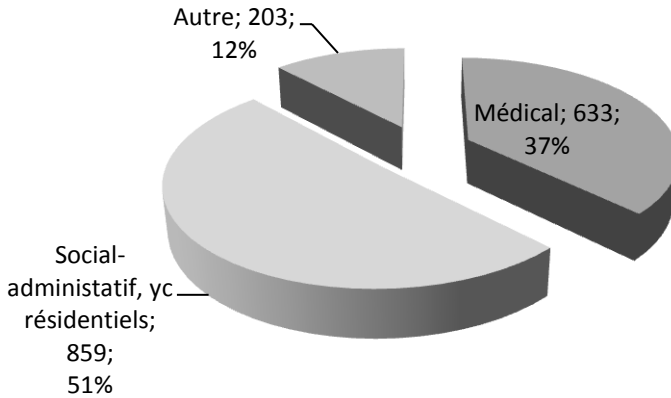
### Programme d'échange de matériel de consommation

Dans le cadre du programme cantonal de réduction des risques, ce sont **17'400 seringues** qui ont été échangées à Zone Bleue (71 par jour), au cours de **1'943 contacts** (8 par jour).

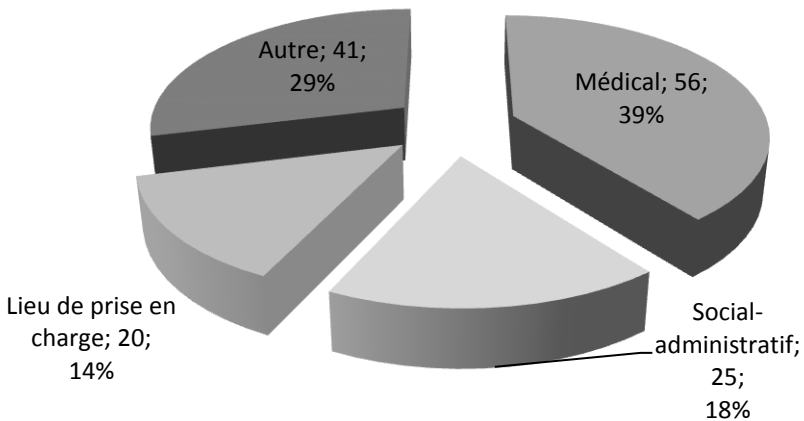
Les hôpitaux d'Yverdon, Payerne, Estavayer-le-Lac et Sainte-Croix continuent de mettre à disposition du matériel d'injection en dépannage, en-dehors des heures d'ouverture de Zone Bleue et des pharmacies. Ils permettent ainsi une meilleure couverture géographique et horaire de la région nord.

Les pharmaciens jouent un rôle prépondérant dans la prise en charge des personnes toxicodépendantes. Des contacts réguliers sont entretenus avec eux.

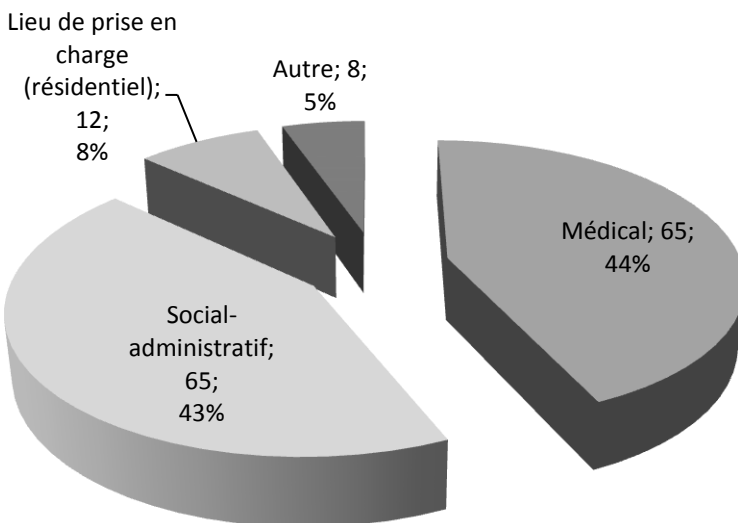
## 1'695 Contacts intervenants extérieurs soit 7 par jour



## 142 Accompagnements extérieurs soit 3 par semaine



## 150 Orientations vers le réseau



L'accompagnement de personnes toxicodépendantes nécessite une approche multidimensionnelle et interdisciplinaire. Un très important travail de connexion avec le réseau est consenti dans le cadre des suivis et en-dehors.

Les pharmaciens, les médecins, les assistants sociaux, les éducateurs et les curateurs sont des partenaires privilégiés, que ce soit en ambulatoire ou en résidentiel.

### Dispositif d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes

Dans le cadre du **Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes (DCIST)**, Zone Bleue assure la fonction de centre d'indication pour le Nord du canton. Pour répondre à la volonté du Service de la santé publique du canton de Vaud, il s'agit pour nous de procéder à une évaluation standardisée des personnes domiciliées sur le Nord du canton désirant effectuer un séjour en institution résidentielle pour des questions de toxicodépendance. Une réévaluation périodique est également requise pour



assurer le suivi des personnes et évaluer la pertinence de poursuivre, de réorienter ou de mettre un terme à un séjour. Cette démarche, bien que nécessitant une grande disponibilité et un investissement conséquent en temps, est généralement jugée utile et bénéfique, tant pour les usagers que pour les intervenants du réseau. Elle sert d'outil à la réflexion et à la construction de suivis, et permet une meilleure articulation entre l'ambulatoire et le résidentiel.

En 2012, nous avons procédé à 25 évaluations et indications, à 5 réorientations et à 31 réévaluations.

### **Collaboration avec le Secteur psychiatrique Nord**

2 demi-journées de consultations psychiatriques se tiennent chaque semaine à Zone Bleue, assurées par la Dresse Christiane Meylan, médecin associée responsable de l'unité toxicodépendance du SPN et la Dresse Ida Kobakhidze, médecin assistante de cette unité.

Leur présence à Zone Bleue est extrêmement précieuse pour les collaborateurs et pour les usagers. Elle permet la mise en place de suivis à seuil-bas, avec ou sans traitement de substitution, l'évaluation de situations, des interventions ponctuelles ou de suivi, des consilium, des interventions.

Dans un contexte où nous observons chez les usagers de drogues que nous accueillons une fragilisation psychique, il est plus que jamais utile et indispensable de pouvoir collaborer avec le réseau psychiatrique privé et public, hospitalier et ambulatoire.

## **Engagement dans des groupes de travail, des projets, rencontres avec le réseau et participation à la formation professionnelle**

- Coordination des centres d'accueil à bas-seuil du canton (CABS), rencontres régulières entre les Directeurs des 4 centres
- Coordination du programme cantonal de prévention des maladies transmissibles – programme d'échange de matériel d'injection
- Groupe d'échange de pratique, dans le cadre du programme ci-dessus
- Dispositif cantonal d'indiction et de suivi dans le domaine de la toxicodépendance (DCIST), plateforme
- Groupe d'experts en addiction du canton de Vaud, en tant que représentant du secteur socio-éducatif ambulatoire
- Programme DEPART, présidence du bureau de l'antenne Nord et comité de pilotage cantonal
- Programme de perfectionnement des médecins concernés par la toxicomanie (PPMT), organisation et co-animation des séances pour le Nord vaudois
- Réseau Nord-Broye (RNB), plateforme psychiatrie adulte – filière réhabilitation
- Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions (CRIAD)
- Soupes du monde, participation à l'action du mois de décembre sur la place de la gare d'Yverdon, en collaboration interinstitutionnelle
- Accès au logement pour une population fortement marginalisée, lancement d'un groupe de travail en collaboration avec le service éducation jeunesse et celui des affaires sociales de la ville d'Yverdon
- Unité de traitement des addictions Nord, gestion du projet
- Plateforme réduction des risques du Groupement romand d'étude des addictions (GREA)
- Réseau médico-social : rencontres régulières avec les pharmacies, les hôpitaux somatiques et l'hôpital psychiatrique
- Plusieurs étudiants en travail social et en soins infirmiers ont effectué un stage à Zone Bleue



**Compte d'exploitation pour la période  
du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre**

<b>PRODUITS</b>	2012	2011
	<u>CHF.</u>	<u>CHF.</u>
Subventions SSP	471'000.00	470'700.00
Subventions des communes	133'100.00	123'197.50
Cotisations des membres	1'540.00	1'520.00
Recettes de la cafeteria	25'169.35	22'852.45
Prestations de service	1'235.20	-
Dons	5'000.00	5'244.00
Indemnités formation stages	1'800.00	6'165.00
Intérêts créanciers et divers	106.50	157.43
Solde mandat projet centre trait addictions	2'556.10	-
A déduire : pertes sur repas	-207.00	-94.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b><u>641'300.15</u></b>	<b><u>629'742.38</u></b>

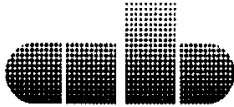
<b>Charges</b>	2012	2011
	<u>CHF.</u>	<u>CHF.</u>
<b>Marchandises cafétéria et animation</b>	<b>26'181.75</b>	<b>25'805.30</b>
Achats marchandises	19'749.85	19'887.40
Frais animation	6'431.90	5'917.90
<b>Frais du personnel</b>	<b>519'800.20</b>	<b>521'385.50</b>
Salaires bruts	428'615.25	429'559.05
Charges sociales	88'038.70	88'995.00
Frais du personnel	3'146.25	2'585.95
Frais de formation	-	245.50
<b>Entretien locaux et installations</b>	<b>69'325.96</b>	<b>63'610.05</b>
Loyer du centre	43'770.00	42'120.00
Chauffage	3'459.30	4'680.00
Assurances diverses	1'944.90	1'954.65
Energies	2'542.45	2'163.00
Frais de nettoyage	1'599.15	1'597.70
Entretien du matériel, locaux et informatique	13'164.26	9'560.00
Achats matériel de soins, petites acquisitions	2'845.90	1'534.70
<b>Frais administratifs</b>	<b>11'380.55</b>	<b>5'975.40</b>
Affranchissements	574.30	920.00
Frais AFPT	5'012.25	197.70
Téléphones	2'492.95	2'325.80
Frais et fournitures de bureau	518.65	1'014.35
Journaux, cotisations	1'227.10	1'759.85
Frais association	670.00	670.00
Frans annonces et divers	758.15	139.55
Frais bancaires	127.15	200.15
Frais vols et déprédations	-	2'541.30
Remboursements Axa Winterthur	-	-3'793.30
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b><u>626'688.46</u></b>	<b><u>616'776.25</u></b>



<b>COMPTE D'EXPLOITATION RESUME</b>	2012	2011
	<b>CHF.</b>	<b>CHF.</b>
Report des produits et charges		
Produits	641'300.15	629'742.38
Charges : Marchandises cafétéria et animation	-26'181.75	-25'805.30
Frais du personnel	-519'800.20	-521'385.50
Entretien locaux et installations	-69'325.96	-63'610.05
Frais administratifs	-11'380.55	-5'975.40
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (- = perte)</b>	<b>14'611.69</b>	<b>12'966.13</b>
<b>Projet DCIST</b>		
Dispositif cantonal d'incitation et de Suivi pour les personnes toxico-dépendantes		
Produits de l'exercice	15'210.00	19'411.20
Charges de l'exercice	-796.70	-3'111.00
<b>Projet Centre de traitement des addictions</b>		
Produits de l'exercice	16'190.90	48'850.00
Charges de l'exercice	-13'634.80	-48'919.10
Résultat transféré à Bilan	-	69.10
Résultat transféré à Produits divers	-2'556.10	-
	-	-
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE y.c. le projet DCIST</b>	<b>29'024.99</b>	<b>29'266.33</b>

### **Proposition de répartition du résultat**

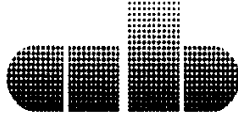
	2012	2011
	<b>CHF.</b>	<b>CHF.</b>
P.P. au bilan	147'220.51	117'954.18
Bénéfice de l'exercice	29'024.99	29'266.33
<b>Capital de l'association, au bilan</b>	<b>176'245.50</b>	<b>147'220.51</b>



## **Bilan après répartition**

<b><u>Actifs</u></b>	2012	2011
	<b>CHF.</b>	<b>CHF.</b>
<b>DISPONIBLES</b>	<b>195'723.30</b>	<b>160'589.96</b>
Caisses	952.45	1'370.90
Postfinance 17-657978-3	9'143.79	14'937.94
C.S. c/privé 762247-00-1	185'627.06	144'281.12
<b>REALISABLES</b>	<b>7'919.45</b>	<b>14'209.95</b>
UBS épargne 297-208080.M1R	4.20	810.95
Actifs transitoires	7'915.25	13'399.00
<b>IMMOBILISATIONS</b>	-	-
Néant	-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>203'642.75</b>	<b>174'799.91</b>

<b><u>Passifs</u></b>	2012	2011
	<b>CHF.</b>	<b>CHF.</b>
<b>FONDS ETRANGERS</b>	<b>1'397.25</b>	<b>1'579.40</b>
Créanciers divers	1'397.25	1'579.40
<b>FONDS ENGAGES</b>	<b>26'000.00</b>	<b>26'000.00</b>
Réserve pour projets futurs	26'000.00	26'000.00
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>176'245.50</b>	<b>147'220.51</b>
Capital de l'association	176'245.50	147'220.51
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>203'642.75</b>	<b>174'799.91</b>



## Annexe

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>1 Obligations éventuelles en faveur de tiers</b>		
1.1. Cautionnements	néant	néant
<b>2 Actifs non disponibles</b>		
2.1. Actifs mis en gage ou cédés	néant	néant
2.2. Actifs sous réserve de propriété	néant	néant
<b>3 Dettes découlant de contrats de leasing</b>	néant	néant
<b>4 Assurance-incendie des immobilisations</b>	150'000.00	150'000.00
Machines, installations, mobilier et véhicules		
<b>5 Dettes envers des institutions de prévoyance</b>	-	-
l'association est assurée auprès de Previva, fonds de prévoyance.		
<b>6 Dissolution de réserves</b>	néant	néant
<b>7 Autres indications prévues par la loi</b>	néant	néant
Il n'est pratiqué aucune dérogation au principe d'établissement régulier des comptes		
<b>8 Réalisation de l'évaluation du risque</b>	oui	oui

Yverdon-les-Bains, le 05 mars 2013.

- **Remerciements**

Nous adressons nos vifs remerciements :

- Aux instances qui soutiennent financièrement notre action, à savoir
  - Le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud,
  - Les Communes de la région qui participent au financement de Zone Bleue dans le cadre de la régionalisation de l'action sociale,
  - La Municipalité de la Ville d'Yverdon-Les-Bains,
  - Les membres de l'Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie (AFPT),
  - La fondation Dr. Alfred Fischer à Lausanne,
  - Les Tables Suisses,
- Ainsi qu'à toutes les personnes ou institutions qui nous soutiennent par leur collaboration, leurs cotisations ou leurs dons
- Un merci tout particulier aux usagers du centre et à leurs proches pour les échanges que nous avons avec vous et pour la confiance que vous nous témoignez. La qualité de l'atmosphère qui règne à Zone Bleue est souvent relevée par les visiteurs. Vous en êtes les bénéficiaires certes, mais également les dépositaires, car malgré les tensions, les colères et la violence qui vous animent parfois, vous savez respecter ce lieu, ses utilisateurs et les collaborateurs. C'est grâce à votre sens des responsabilités dans ce domaine que Zone Bleue peut poursuivre sa mission depuis plus de 10 ans au centre ville et être bien accueilli dans le voisinage et en ville d'Yverdon.
- Merci enfin aux collaborateurs qui savent maintenir un cadre accueillant et structurant malgré les turbulences et au comité.

*Yverdon-les-Bains, avril 2013*

**Horaires d'ouvertures :**

**Lundi à jeudi de 11h à 17h30**

**Vendredi de 11h à 16h**

**AFPT – Association en Faveur des  
Personnes touchées par la Toxicomanie  
Rue de Neuchâtel 4 – Case postale 58  
CH – 1401 Yverdon-Les-Bains  
Tél. 024/420.24.44  
Fax 024/420.24.45  
E-mail : [zonebleue@bluewin.ch](mailto:zonebleue@bluewin.ch)  
Site internet : [www.zone-bleue.ch](http://www.zone-bleue.ch)**